



Rentrée 2020 :
Partenariat avec la Chevalerie de la Bretèque – Bois Guillaume
Option sportive : équitation

Dans le cadre de la convention établie entre l'Ecole-Collège Sainte Marie et la Chevalerie de la Bretèque, les élèves qui le souhaitent pourront bénéficier d'un aménagement d'horaires afin de suivre deux entraînements par semaine.

Ce cursus s'adresse aux élèves cavaliers ayant le Galop 2 minimum. Plusieurs groupes de niveau seront constitués.

Le transport école/centre équestre sera assuré par la Chevalerie de la Bretèque via la ligne 11 du réseau Astuce, les enfants seront accompagnés par 1 encadrante
Tous les élèves concernés seront pris en charge sur le même créneau horaire.

Les tarifs :

Coût : 2 entraînements par semaine : 1100 € l'année. - Frais d'accompagnement et titres de transport : 188€
Ce dispositif débutera mi-septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour les familles susceptibles d'être intéressées, merci de compléter le coupon ci-dessous

Le chef d'établissement
Jean-Sébastien DOUHERET

Pour plus d'informations :

Fabienne Boyer : 0612536148

Mail : sport-etudes@lachevaleriedelabreteque.com

Coupon à transmettre à l'établissement scolaire.

Mme et/ou M. Parents ou responsable/s légal/aux de.....

Adresse.....

Tél..... Email.....

Sont intéressés pour une inscription aux horaires aménagés « option équitation » avec la Chevalerie de la Bretèque pour :

Nom et prénom de l'enfant :

Classe en 2020 :

Niveau équestre (Galops).....

Frais de dossier à joindre par chèque Bancaire au coupon : 80 €

- (1) Ce montant est remboursable uniquement en cas de non validation de la pré-inscription par l'établissement scolaire et, ou, de la Chevalerie de la Bretèque.
- (2) Il est à noter que l'enfant ne pourra commencer les cours d'équitation que lorsque le dossier complet aura été adressé à la Chevalerie de la Bretèque

Date et signature des deux parents :

Madame, Monsieur,

Suite à la préinscription de votre/vos enfants aux horaires aménagés « option équitation » avec la **Chevalerie de la Bretèque**, vous trouverez ci-joint le dossier **d'inscription définitive** en deux exemplaires à lire avec attention puis à compléter avec soin et à nous transmettre.

Liste des pièces à fournir, le tout dans une enveloppe.

- Dossier d'inscription en **deux** exemplaires- *pour les parents séparés, signature obligatoire des DEUX parents*
- Règlement intérieur
- Deux enveloppes timbrées, à votre adresse
- Deux photos
- Les règlements en chèque joint au dossier

Par ailleurs voici quelques informations complémentaires :

- Dès la première séance, prévoir dans un sac de sport léger et facile à porter :
 - * un pantalon souple (style pantalon de jogging),
 - * des bottes
 - * La bombe peut être prêtée par le centre (par mesure d'hygiène, une charlotte jetable est fournie avec)
 - * et autre matériel spécifique
 - * le manuel de Galops LAVAUZELLE
- **Bien marquer tous les équipements au nom de votre enfant.**
- Les trajets en bus se feront approximativement de la manière suivante :

Aller : départ de la rue de la chaîne à 14h40 ; Arrivée à la chevalerie vers 15H15

Retour : départ de la chevalerie à 17H00 ; **arrivée 16H40 (+ ou -) rue de la Chaîne.**

ATTENTION : les élèves récupérés en fin de journée rue de la Chaîne seront autorisés à y laisser leur cartable.

Les élèves récupérés à la Chevalerie devront partir avec leur cartable.

Pour gérer au mieux cet aspect de l'organisation, il vous faudra impérativement compléter le coupon ci-joint.

N'hésitez pas à contacter Madame BOYER pour toute information complémentaire ou Rendez-vous.
(06 12 53 61 48).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce beau projet et de l'attention particulière avec laquelle vous constituerez ledit dossier,

Cordialement,

Monsieur Douheret
Chef d'établissement

M. et/ou Mme

Parents ou responsable(s) légal/aux de :

Nom/prénom de l'élève :

.....

Classe de l'enfant rentrée 2020:

Niveau d'équitation (Galop obtenu ou niveau) :.....

- a/ont pris connaissance du courrier d'informations concernant l'organisation du projet « équitation » en partenariat avec la chevalerie de la Bretèque
- a/ont reçu le dossier d'inscription
- retournera/ont le dossier dûment complété – au plus tard - **pour le 10 juin 2020**
- s'engage/nt à fournir le certificat médical dans les délais impartis

- Pour les deux rubriques suivantes, barrer la mention inutile :
 - recupérera son/ses enfants à la chevalerie de la Bretèque à Bois Guillaume après chaque séance
 - recupérera son/ses enfants rue de la Chaîne après chaque séance

Date et signatures des **deux** parents ou responsable(s) légal/aux

**les premiers dossiers complets seront prioritaires dans la prise en compte des inscriptions.*

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ÉQUITATION
COLLÈGE SAINTE MARIE DE ROUEN

1. Je soussigné(e) (nom et prénoms du représentant légal)

.....

2. Demeurant à (adresse complète)

.....

3. Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée

.....

4. Adresse email :

5. Nom, prénoms

.....

6. Classe de l'enfant à la rentrée 2020.....

7. Niveau d'équitation de l'élève Galop (Galop 2 requis) :

8. Né(e) le (date et lieu de naissance) :

9. Demeurant à (adresse complète si différente de l'adresse mentionnée au 2. ci-dessus)

.....

A. ADHÉSION

- inscrit mon enfant durant l'année scolaire 2020-2021 aux activités équestres proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, au centre équestre situé 1649 chemin de la Forêt Verte – La Bretèque à Bois-Guillaume (76230), dans les conditions et selon les modalités définies par la convention de partenariat conclue avec l'école Sainte-Marie, située à Rouen (76000), à raison de **(deux après-midi par semaine à compter de la mi-septembre 2020 et jusqu'en juin 2021**
- Hors vacances scolaires et selon le planning et impératifs de l'établissement scolaire) ;
- autorise mon enfant à quitter seul le centre équestre à la fin de la leçon d'équitation sans qu'il soit nécessaire que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* ne le raccompagne à l'établissement scolaire et décharge en conséquence *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* de toute responsabilité quant au trajet retour de mon enfant :

* Autorise mon enfant¹

* N'autorise PAS mon enfant

¹ Rayer la mention inutile

- prend acte que toute inscription aux activités proposées par le centre équestre vaut adhésion au règlement intérieur, accessible sur le site internet de la Chevalerie de la Bretèque ;
- prend acte que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* sollicitera, à défaut de fourniture par les parents d'une copie de la licence de la fédération française d'équitation 2020/2021 de leur enfant pour la saison en cours, la délivrance pour mon enfant de la licence de la fédération française d'équitation pour la saison 2020-2021 (septembre 2020), sous réserve du règlement de la cotisation correspondante ;

B. EXAMENS MÉDICAUX ET INTERVENTIONS

- certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport et notamment de l'équitation ;
- m'engage à fournir à la signature des présentes, un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition**², délivré par un médecin, titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. A titre indicatif, le **Docteur Thibaut Drieu, place de l'Église à Bihorel (76420)**, titulaire du CES de médecine du sport, est habilité par l'établissement scolaire à délivrer ledit certificat médical ;
- autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ;

B. DROIT A L'IMAGE

2

- autorise expressément *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* et/ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre des activités proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour dix (10) ans à compter de la date de signature des présentes ;

C. CONDITIONS FINANCIERES

- ³ verse à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de la licence de la fédération française d'équitation s'élevant à la **somme de 25 € TTC pour l'année scolaire 2020-2021**, payée ce jour :

- ⁴ par chèque libellé à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
- en espèce
- en carte bancaire

dont quittance

² La production du certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire. A défaut, la participation de votre enfant aux activités proposées par la Chevalerie de la Bretèque sera suspendue

³ Cocher les cases correspondantes

⁴ Cocher l'option retenue

- m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de l'enseignement soit la **somme de 1100€ pour l'année scolaire 2020-2021 et ce avant le début des cours** ;
- m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* une participation forfaitaire obligatoire, représentant une quote-part du coût de l'accompagnement et/ou du transport en bus sur réseau astuce, de mon enfant durant le trajet entre l'établissement scolaire et le centre équestre, s'élevant à la **somme forfaitaire de 188 € pour l'accompagnement et le transport pour l'année scolaire 2020-2021** ;
- souhaite louer annuellement un casier de sellerie au centre équestre afin que mon enfant puisse y disposer ses effets personnels et m'engage en conséquence à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* la **somme annuelle de 115 € TTC** ou pour un casier simple la somme de **58 € TTC**
- souhaite commander la tenue du Club : Le Gilet sweat : **53 € TTC-Taille** :
- Prend acte que le montant global que je devrais acquitter s'élève à la **somme totale hors licence de € TTC**, payable par :
 - chèque(s) établis à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
 - espèces
 - carte bancaire

D. RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT

- Le présent contrat ne pourra être rompu que pour cause de force majeure et le solde dû au moment de la rupture sera remboursé, frais de dossier déduits. Dans tous les autres cas, la somme totale visée au paragraphe D des présentes est due en totalité.

E. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

- prend acte que, indépendamment des assurances responsabilité civile et/ou maladie/accident souscrites par les parents, *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* est régulièrement assurée dans le cadre des activités qu'elle propose au centre équestre ;
- déclare décharger de toute responsabilité *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées. Il incombe en conséquence à chaque parent, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à ce titre.

Fait à

Le

En deux exemplaires

Le représentant légal de l'enfant
Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Le représentant de la Chevalerie de la Bretèque

